



# La Communication avec les familles



**Communiquer**  
pourquoi ? comment ?  
quand ?



## RAPPEL DU CADRE : ce que prévoient les textes

---

### Code de l'éducation - [Article D111-2](#)

« Le conseil des maîtres présidé par le directeur d'école dans le premier degré, le chef d'établissement dans le second degré organisent au moins deux fois par an et par classe une rencontre, qui peut prendre différentes formes, entre les parents et les enseignants. »

### Code de l'Éducation – [Article L111-4](#)

« Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement. Les parents d'élèves participent, par leurs représentants aux conseils d'école, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe. »

**B.O.E.N. - [Décret N°2015-1929 du 31-12-2015](#)** : Evaluation des acquis scolaires des élèves et livret scolaire, à l'école et au collège

« **Article 1** - L'article D. 111-3 du code de l'éducation est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. D. 111-3.- Les parents sont tenus régulièrement informés de l'évolution des acquis scolaires de leurs enfants et du respect par ceux-ci de leurs obligations scolaires définies à l'article L. 511-1.

« Cette information se fait notamment par l'intermédiaire du carnet de suivi des apprentissages à l'école maternelle, du livret scolaire à l'école élémentaire et au collège, ainsi que du bulletin et du livret scolaires dans les lycées.

« Cette information est transmise plusieurs fois par an, selon une périodicité définie par le conseil des maîtres pour l'école maternelle et élémentaire et par le conseil d'administration, en prenant en compte le nombre de réunions du conseil de classe, pour les établissements du second degré.

« L'école ou l'établissement scolaire prend toute mesure adaptée pour que les parents ou le responsable légal de l'élève prennent connaissance de ces documents. » »

**Ces temps de rencontres avec les familles participeront ainsi à la construction de la co-éducation.**

**Ressource : [Circulaire N°2006-137 du 25-8-2006](#)** : Le rôle et la place des parents à l'école

## Communiquer avec les parents : pourquoi ?

### Des enjeux

Permettre aux familles de se construire une vision objective de l'école maternelle :

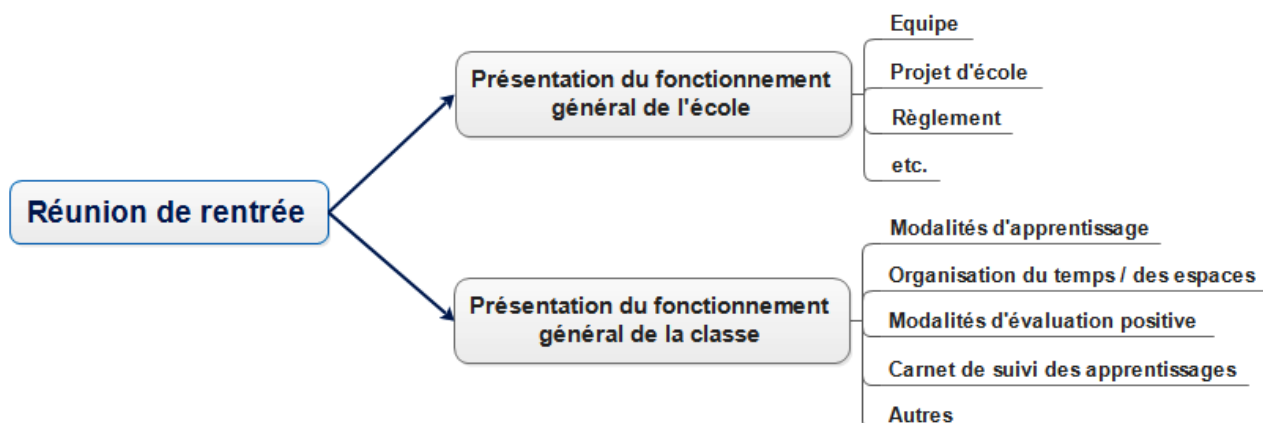
- en explicitant ce qu'elle va apporter à leur enfant ;
- en mettant la réussite de l'enfant au cœur d'une préoccupation partagée.

Permettre aux enseignants de mieux connaître les familles pour construire avec elles la co-éducation.

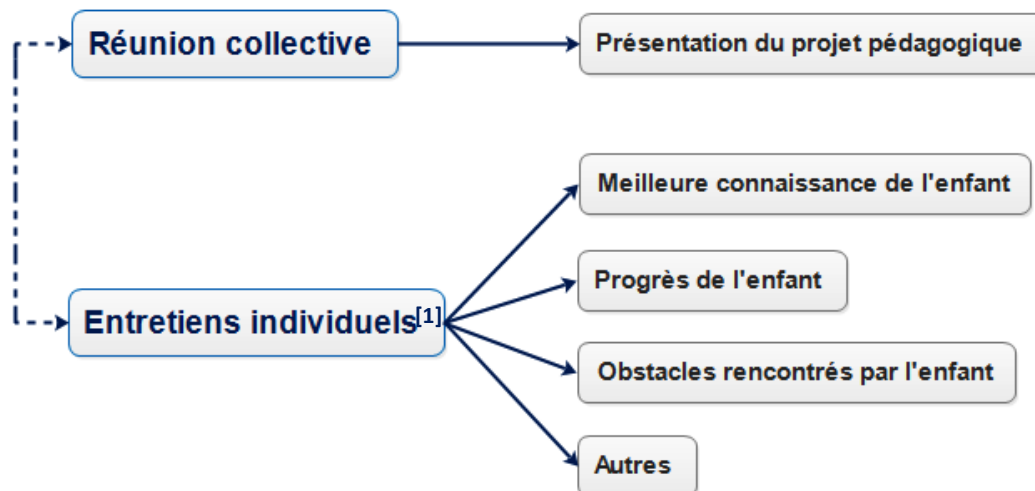
## Communiquer avec les parents : à quels moments ? sous quelles formes ?

### ➤ Communication orale avec les parents

En début d'année

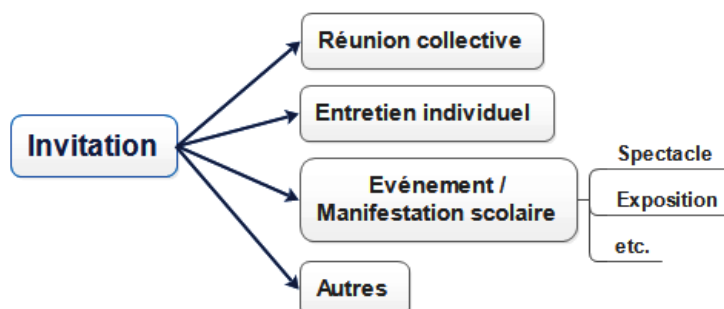


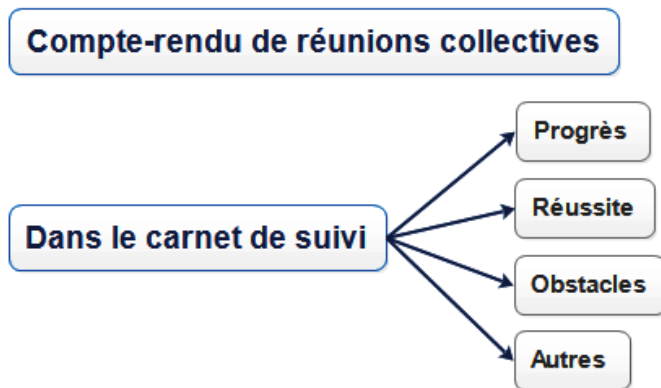
En cours d'année



[1] Ce temps d'entretien peut correspondre au second temps de rencontre prévu par l'article D111-2.

### ➤ Communication écrite avec les parents





## Quelques recommandations générales pour une communication positive

*De manière générale, une harmonisation des pratiques au niveau de l'école en termes de rencontres et de modalités de communication avec les familles est souhaitée. Elle permettra un dialogue constructif entre les différents partenaires tout au long du cycle 1.*

*Selon le contenu de la réunion, on veillera à informer les autres acteurs concernés qui pourront être invités à y participer (atsem, AVS, RASED, pôle ressource, etc.).*

### ➤ Inviter les familles (voir annexe 1)

**Dans l'invitation écrite, devraient apparaître les éléments suivants :**

- l'objet de la prise de contact (préciser quelques points qui seront abordés) ;
- la date de la rencontre, l'horaire (de ...à ...) et le lieu
- la signature avec nom/prénom/fonction de celui qui invite

**Points de vigilance :**

- tenir compte des contraintes des parents dans la proposition des dates et des horaires pour les rencontres ;
- inviter les deux parents (cahier de liaison, courriel, affichage, etc.).

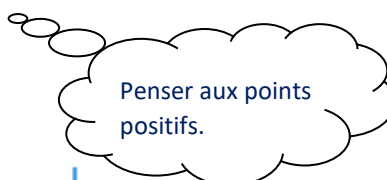


### ➤ Préparer :

**L'accueil :** penser l'organisation de l'espace pour en faire un endroit accueillant (La disposition favorisera-t-elle les échanges ? Un temps d'accueil avec une collation est-il possible ?)

**Le déroulé de la rencontre en listant des incontournables pour :**

- **la réunion de rentrée** → modalités d'apprentissage, organisation du temps et des espaces, présentation de l'équipe, rôle des adultes dans l'école, modalités de communication possibles, modalités d'évaluation positive, carnet de suivi, recommandations pour rassurer (sommeil, collation, propreté, transition famille/école), ...
- **l'entretien individuel** → rappel de l'objet de la rencontre, points à aborder au cours de l'entretien, choisir les supports (carnet de suivi, classeurs, cahiers, notes de l'enseignant) qui alimenteront les échanges.

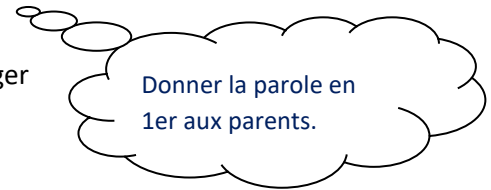


➤ **Mettre en œuvre :**

*Un levier pour favoriser la communication positive : communiquer son enthousiasme à enseigner et à faire progresser les élèves.*

**Pour une écoute active dans le cadre professionnel :**

- Accueillir le point de vue de l'autre (entendre et accepter les points de divergence) ;
- Faire preuve d'empathie (essayer de comprendre sans juger les attitudes et les émotions de ses interlocuteurs).



**Pour une communication non-verbale bienveillante :**

- En toute situation, essayer d'adopter une posture accueillante (visage ouvert, etc.).

**Pour des échanges constructifs :**

- Veiller à la circulation de la parole ;
- Favoriser le développement du point de vue d'autrui par des relances, des reprises pour montrer que l'on cherche à comprendre ;
- Adopter un langage accessible (éviter le jargon) ;
- Rester calme en toute circonstance ;
- Garder une attitude professionnelle (éviter les familiarités, les jugements).

## La réunion de rentrée

### Comment aborder les nouvelles modalités de l'évaluation en maternelle avec les parents ?

« L'école maternelle est une école **bienveillante**. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : **tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.** »

« Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le **cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même.** » (...) « A l'école maternelle, l'observation attentive des réussites et des procédures mises en œuvre par les enfants est au cœur de la démarche d'**évaluation positive.** »

Extrait des programmes de l'école maternelle 2015

La réunion de rentrée sera l'occasion de présenter les nouvelles modalités d'évaluation à travers les **2 outils institutionnels** (voir l'exemple de présentation orale, annexe 2).

### ↳ Le carnet de suivi des apprentissages des élèves

#### Définition institutionnelle (Extrait du document Eduscol)

Le carnet de suivi peut être à la fois	Le carnet de suivi n'est pas
<b>Un carnet d'observation au long cours</b> Un recueil d'observations régulières sur un temps suffisamment long pour permettre aux apprentissages de se réaliser.	<b>Un livret de compétences décliné en sous-compétences</b> Un tableau d'items cochés.
<b>Un carnet de traces et une interprétation synthétique de l'enseignant</b> Un document qui peut prendre des formes diverses, dans lequel l'enseignant présente des traces significatives de l'activité de l'enfant et une interprétation synthétique de l'évolution de son parcours d'apprentissage.	<b>Un catalogue de fiches d'évaluation</b> Un catalogue de fiches d'évaluation, d'exercices réalisés collectivement à un instant T.

### Un carnet de communication pour les parents et les enseignants

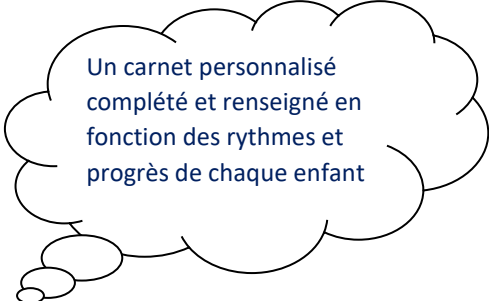
Un outil qui permet de rendre compte des progrès, qui les met en valeur et en perspective, sur la base d'observables définis. Un carnet dont le contenu doit être simple, compréhensible et lisible par les parents. Une ressource qui rend compte du cheminement de l'élève pour renseigner la synthèse des acquis à la fin de la G.S.

### Un simple cahier d'élève

Le cahier de l'élève au jour le jour.

#### Présentation de l'outil de l'école

- Forme choisie par l'équipe (carnet, classeur, etc.)
- Contenu :
  - traces de l'enfant : types (photos, dessins, etc.), choix (repérage des progrès)
  - écrits de l'enseignant (commentaires, annotations, remarques, bilans, etc.)
- Modalité et fréquence de sa communication aux familles (à minima 2 fois par an)
- Outil qui accompagnera l'enfant et sera complété tout au long de son parcours à l'école maternelle



Un carnet personnalisé complété et renseigné en fonction des rythmes et progrès de chaque enfant

#### ↳ La synthèse des acquis des élèves en fin de maternelle

La synthèse des acquis scolaires de l'élève est une fiche bilan renseignée à la fin de la GS :

- en concertation avec l'équipe pédagogique du cycle ;
- en prenant appui sur le carnet de suivi des apprentissages (**pas d'évaluation spécifique**) ;
- en mentionnant ce que l'élève sait faire ;
- en indiquant le cas échéant ses besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire.

Ce document de synthèse est transmis à l'école élémentaire lors de l'admission de l'élève au CP, et communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève.

Télécharger [la fiche de synthèse des acquis scolaires de l'élève](#) à l'issue de la dernière année de la scolarité à l'école maternelle sur le site d'Eduscol

## Les entretiens individuels : parler des progrès de l'enfant

### S'entretenir avec les familles : quand ? pourquoi ?

#### En début d'année :

Pour faire connaissance avec la famille et mieux connaître l'enfant

#### En cours d'année :

Pour échanger sur les progrès de l'enfant en s'appuyant sur le carnet de suivi des apprentissages

#### Autant que nécessaire :

Pour aborder une situation particulière, des difficultés rencontrées par l'enfant

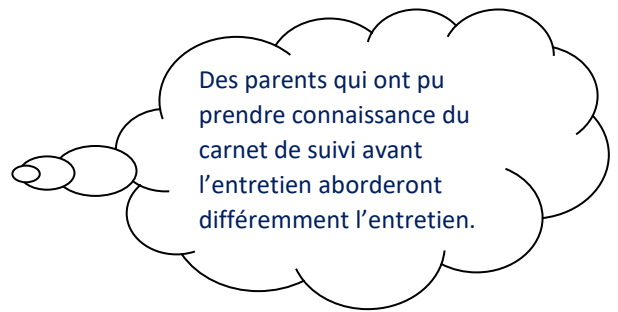
**Les recommandations générales pour une communication positive (p.4) pourront servir d'appui à la préparation et la mise en œuvre de l'entretien.**

### L'entretien individuel autour du carnet de suivi des apprentissages

Parler des progrès :

- mettre en évidence le parcours de l'enfant, son cheminement dans les apprentissages ;

- s'appuyer sur les traces contenues dans le carnet de suivi des apprentissages et les notes de l'enseignant (relatives à des faits observés) pour rendre lisible les progrès pour les parents ;  
*Dans le cas où le carnet de suivi contiendrait peu de traces élèves, il conviendra d'en sélectionner certaines pour contextualiser le propos développé dans l'échange.*
- aborder les obstacles rencontrés par l'enfant pour envisager ensemble des perspectives.



## Conseils

- prévoir un carnet de bord du maître renseigné tout au long de l'année (remarques, faits observés, questionnement, etc.) pour objectiver ses propos et éviter les « toujours », « jamais ».  
*Ce carnet de bord pourra être transmis à l'enseignant de la classe supérieure en complément du carnet de suivi.*

### Préparer l'entretien

- Prendre soin de relire les informations que l'on possède sur l'enfant en prenant appui sur les différents outils (carnet de bord, carnet de suivi des apprentissages, comptes rendus de réunion, notes prises lors du 1<sup>er</sup> entretien de début d'année).
- Se noter succinctement les points à aborder avec les familles
- Réfléchir à la manière de les aborder :  
A partir de quel(s) constat(s) ? Dans quel ordre ? Pour aboutir à quoi ?
- Avoir prévu des pistes qui évolueront en fonction de l'échange avec les parents.

### Conduire l'entretien

- Introduire l'entretien par un mot de bienvenue, des remerciements.
- Poser des questions ouvertes pour les inciter à s'exprimer.  
*Par exemple : « Comment Nathan parle-t-il de l'école ? Que vous raconte-t-il ? »*
- Aborder les progrès de l'enfant.
- Ne pas hésiter à exprimer ses doutes et son propre questionnement (« Je ne sais pas mais nous pouvons y réfléchir ensemble. »).

### A l'issue de l'entretien

Garder une trace (pour l'enseignant) : points saillants, questions, propositions, décisions, perspectives.

## Bibliographie – Sitographie pour aller plus loin

- *Communiquer avec les parents pour la réussite des élèves*, Benjamin Chemouny, Ed. Retz, 2014  
Un livre illustré offrant des pistes innovantes pour améliorer la communication et la qualité des relations entre les différents partenaires de l'école.
- [\*Les entretiens individuels enseignant-parent\(s\) : un dispositif institutionnalisé\*](#), Ifé centre Alain Savary
- Des extraits vidéo d'entretiens individuels et leur analyse par l'enseignante pour une mise en évidence de gestes professionnels.
- Café pédagogique : [\*Dix conseils pour bien gérer les relations parents-enseignants\*](#)
- Le dossier [\*Pour un dialogue réussi enseignant-parents / parents-enseignant\*](#), édité par le ministère en octobre 2015
- Le dossier [\*Coéducation : quelle place pour les parents\*](#), Ifé n°98, janvier 2015
- Les [\*Fiches ressources relation parents-enseignants\*](#), DSDEN de la Somme

## Exemples d'invitation

### Invitation à la réunion de rentrée

Chers parents,

Au nom de toute l'équipe enseignante, j'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de rentrée qui aura lieu **le mardi 7 septembre de 20h00 à 21h30**, à l'école maternelle Jacques Prévert.

Dans un premier temps, nous nous réunirons tous dans **la salle de motricité au rez-de-chaussée de de l'école** pour vous présenter le fonctionnement commun à l'ensemble des classes (les horaires, le règlement, le projet d'école, etc.).

Puis, dans un deuxième temps, vous serez invités à suivre **l'enseignant de votre enfant dans sa classe**. L'enseignant vous présentera le fonctionnement spécifique de la classe (l'organisation du temps, les apprentissages, les modalités d'évaluation, les projets de l'année, etc.).

Si vous rencontrez des difficultés pour venir à cette réunion, n'hésitez pas à nous en informer afin de convenir ensemble d'un autre moyen d'information (entretien, compte-rendu ou autre).

Bien cordialement,

D. SCHMIDT

Directeur de l'école maternelle Jacques Prévert

[Ecole.jprevert@orange.fr](mailto:Ecole.jprevert@orange.fr)

### Invitation à un entretien individuel

Chers parents,

Afin de faire connaissance et de mieux connaître votre enfant Jules, j'aurais plaisir à vous rencontrer pour m'entretenir avec vous. Je peux vous proposer un rendez-vous le **lundi 20 septembre à 18h00**.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Bien cordialement,

G. MULLER

Enseignante de la classe des PS



Chers parents,

J'ai le plaisir de vous inviter pour vous présenter le carnet de suivi des apprentissages de Léo. Nous aurons l'occasion de discuter de ses progrès à partir de ses travaux et de mes observations.

Pour convenir d'une date, pourriez-vous m'indiquer les jours et les créneaux où vous seriez disponibles ?

Bien cordialement,

G. MULLER

Enseignante de la classe des PS

.....

M. / Mme .....

Nous serons disponibles :  lundi     mardi     mercredi     jeudi     vendredi

entre ..... et .....



## Exemple de présentation orale de l'évaluation lors de la réunion de rentrée

### *La mission de l'école maternelle*

Les nouveaux programmes de l'école maternelle mettent en avant une **école bienveillante** dont la « mission principale est de **donner envie aux enfants d'aller à l'école** pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur le principe fondamental que **tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser** ». Chaque enfant apprend à son rythme : tous les enfants ne réussissent pas forcément les mêmes choses au même moment, mais cela ne veut pas dire que chacun n'a pas appris quelque chose.

### *L'évaluation positive*

Pour **mesurer les progrès** de votre enfant, je ne m'appuierai pas uniquement sur ses travaux mais **je l'observerai agir et s'exprimer**, sur un temps suffisamment long pour lui permettre d'expérimenter et d'apprendre. Dans une démarche d'**évaluation positive**, je serai particulièrement attentive à son **cheminement** et aux **progrès** qu'il fera **par rapport à lui-même**, à travers ses **réussites** et les **stratégies** mises en œuvre, au-delà du résultat obtenu. C'est-à-dire que même une tâche qui ne sera pas complètement réussie pourra refléter un progrès par rapport à une situation antérieure, il aura réussi à faire quelque chose qu'il ne faisait pas avant. L'évaluation positive c'est **valoriser de ce que l'enfant sait faire, même de manière incomplète, et l'encourager**.

### *Le carnet de suivi des apprentissages :*

Le livret scolaire utilisé jusqu'à maintenant ne permettait pas vraiment de mettre en évidence ce cheminement. C'est pourquoi un **nouvel outil de communication** sera utilisé à partir de cette année : le **carnet de suivi des apprentissages**.

#### *- des observations*

Ce carnet contiendra des **observations faites au fur et à mesure des apprentissages**. Il ne sera pas rempli tous les jours, mais lorsqu'un progrès remarquable sera observé, il y sera noté. C'est le même principe que les carnets de la petite enfance dans lesquels on garde une trace des grandes étapes : ses 1<sup>ers</sup> mots, sa 1<sup>ère</sup> dent, la 1<sup>ère</sup> fois où il s'est tenu debout seul, ses 1<sup>ers</sup> pas, etc. Ce sont des étapes clés auxquelles nous sommes attentifs ; nous observons ce qu'il fait, comment il s'y prend et l'encourageons dans ses expériences. A l'école, il ne s'agit pas de regarder votre enfant grandir mais d'observer les **progrès qu'il fait dans les situations d'apprentissage** mises en œuvre au regard des **attendus de fin de cycle** des programmes.

#### *- des traces élève*

Ce carnet contiendra aussi **certaines productions** de votre enfant **montrant un progrès significatif** : des dessins, des écritures, des photos, etc. Elles seront choisies parmi tous ses travaux, dans les 5 domaines d'apprentissage ; les autres seront rangées dans les classeurs et les pochettes habituelles que vous pourrez consulter régulièrement. Sur ces traces sélectionnées, je préciserai le domaine d'apprentissage et transcrirai les attendus visés.

#### *- des commentaires enseignant*

En fonction de son âge, **votre enfant sera associé pour compléter son carnet**. Cela lui permettra de prendre conscience de ses progrès. J'accompagnerai l'ensemble de ces traces par un **commentaire général sur le progrès réalisé**.

***La communication aux parents***

Vous serez destinataires de ce carnet. Il vous sera **communiqué au moins deux fois dans l'année** pour que vous puissiez suivre le parcours d'apprentissage de votre enfant. Dans la mesure où chaque carnet sera **personnalisé**, il ne sera **pas communiqué au même moment pour tous les enfants**. Je souhaiterais, si vous en êtes d'accord, **vous rencontrer à l'occasion de la remise du carnet**. Nous pourrions alors faire un bilan de la période écoulée.

***Un outil de liaison***

Le carnet de suivi servira aussi à mes collègues : je le transmettrai à l'enseignante qui accueillera votre enfant l'année prochaine. Cela lui permettra de mieux connaître son parcours scolaire.

***La fiche bilan de synthèse des acquis***

En **fin de grande section**, toute l'équipe enseignante complètera une **fiche bilan de synthèse des acquis**, en prenant appui sur ce carnet de suivi des apprentissages. Elle précisera **ce que votre enfant saura faire** et les **besoins éventuels** à prendre en compte **pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours**. Cette fiche sera donc **transmise à l'école élémentaire** lors de l'admission au CP et vous sera communiquée.



## **Groupe Maternelle du Bas-Rhin**

Anne GASSER IEN chargé de mission Maternelle ; Olivia FETIQUE CPC ; Frédéric FISCHER-ROSFELDER CPC ;  
Fatima VILMEN CPC ; Michelle WEEBER CPC ; Christine ZEISSER CPC